

4 décembre 2023

# EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

## Informations utiles:

- Le 29 novembre, [la 11e édition du Groupe d'échange et de soutien en matière d'intégration au niveau local \(GRESIL\)](#) a eu lieu à Strassen. Des responsables politiques, des représentants et agents communaux ainsi que des membres des commissions consultatives communales d'intégration (futurs commissions communales du vivre-ensemble interculturel) se sont réunis en présentiel pour échanger autour du thème "Nouveau cadre législatif: Loi du 23 août 2023 relative au vivre-ensemble interculturel. Promouvoir le vivre-ensemble interculturel au niveau local. Renforcer la cohésion sociétale."
- Le 29 novembre, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, a présenté le [Programme gouvernemental pour l'éducation](#). L'un des points du programme concerne une offre linguistique qui tient compte de la diversité de la population scolaire.
- Le 28 novembre, lors d'une conférence internationale organisée à Bruxelles, la Commission européenne a proposé [une nouvelle législation visant à prévenir et à combattre le trafic de migrants](#). En outre, la Commission a lancé un appel à l'action en faveur d'une alliance mondiale pour lutter contre le trafic de migrants.

## Matériel de conférence:

Le 23 novembre 2023, l'EMN Luxembourg a organisé sa conférence nationale annuelle intitulée « Children in Migration – Access to Education ».

Vous pouvez consulter l'agenda de l'événement ainsi que les présentations des intervenants sur [notre site internet](#).

## Chiffre de la semaine: 64%

« Près de deux tiers des signataires (64%) résident dans le canton de Luxembourg (et 48% à Luxembourg-Ville), alors que ce canton héberge 42% de la population des non-signataires. Par contre, la proportion de non-signataires résidant dans le canton d'Esch-sur-Alzette (28%) est plus importante que celle des signataires (19%). Tous les autres cantons, notamment ceux du nord du pays, abritent également une part légèrement moins importante de signataires que de non-signataires. »

Source: Andrea ALBANESE, Joël MACHADO, Michel TENIKUE, Bertrand VERHEYDEN: Évaluation du CAI : caractéristiques des participants et faisabilité d'une analyse d'impact, [Rapport Final, LISER, Mai 2023](#).

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter [zane.rozenberga@uni.lu](mailto:zane.rozenberga@uni.lu)**

### Nous contacter :

Email: [emn@uni.lu](mailto:emn@uni.lu)

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : [https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european\\_migration\\_network\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en)